

Redon MAG

Magazine de la Ville de Redon

décembre 2022 N° 118

ACTUALITÉS

LE RENOUEAU DES
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

REDON SE MOBILISE

NOËL À REDON

LES CONTRÉES DE L'AVENT



**Redon, un projet
patrimonial
et culturel
pour tous !**



1 000 €

DE CHÈQUES CADEAUX À GAGNER !
DU 3 AU 31 DÉCEMBRE 2022
OFFERTS PAR
LA VILLE DE REDON

1 GAGNANT À 200 € ET 40 GAGNANTS À 20 €
SOIT 41 GAGNANTS TIRÉS AU SORT LE 04.01.2023



GRAND JEU DE NOËL

DEMANDEZ VOTRE BULLETIN DE PARTICIPATION
À VOTRE COMMERÇANT PARTENAIRE
OU À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE.
REMP LISSEZ-LE ET DÉPOSEZ-LE DANS L'URNE
SITUEE PLACE DU PARLEMENT.



JEU GRATUIT
SANS OBLIGATION D'ACHAT
INFORMATIONS ET RÈGLEMENT SUR
WWW.REDON.FR



Retour en images

Octobre rose
Bogue d'or
Teillouse
Inaugurations des équipements sportifs



4/7



Actualités

Noël à Redon
Feuille de route handicap
Économies d'énergie

8/11



15/20

DOSSIER SPÉCIAL

Dossier spécial patrimoine et culture : un projet patrimonial et culturel pour faire vivre le territoire
Le Carré 9 : un nouvel équipement pour les Redonnais.
L'inventaire du patrimoine : bienvenue à Coralie !

12 **Aménagement du territoire**

13 **En ville**

14 **Agenda**

21-22 **Environnement**

23-24 **Éducation**

25 **Page de l'opposition**

26-27 **Agglomération**

Les Redonnais qui ne reçoivent pas le *Redon Mag* dans leur boîte aux lettres peuvent s'adresser au service Communication au 02 99 71 05 27 ou par mail : communication@mairie-redon.fr - *Redon Mag* Directeur de publication : Pascal Duchêne - Impression : Calligraphy Print - Tirage : 5000 exemplaires - Crédits photos : Christopher Guillou (photographie couverture) - Ville de Redon - Hôtel de Ville : 18 place Saint-Sauveur - 35600 Redon - Tél. 02 99 71 05 27 - www.redon.fr - Pour prendre rendez-vous avec vos élus, veuillez contacter le secrétariat de la municipalité au 02 99 71 66 01



Pascal Duchêne
Maire de Redon

Chères Redonnaises, chers Redonnais,

Tandis que l'année 2022 s'achève, il est temps d'en dresser le bilan. Nous pouvons être fiers de la livraison récente de plusieurs équipements publics d'envergure. En septembre dernier, nous avons inauguré la piste d'athlétisme Michel Jazy puis le terrain de football synthétique situé près du terrain d'honneur Yannick Stopyra, mais aussi les terrains de rugby. Fin novembre, le Carré 9 a ouvert ses portes. Il sera tout à la fois lieu de découverte et d'émotion, lieu de dialogue et de partage, lieu de convivialité et de fraternité, il participera pleinement au dynamisme de notre Ville.

N'oublions pas les autres projets en cours. C'est le cas de la restauration de l'Abbatiale, c'est aussi celui des petites architectures du Pôle d'échanges multimodal. C'est encore le cas de la requalification des quais Jean Bart et Amiral de la Grandière ; les marchés sont signés mais nous attendons le feu vert des autorités environnementales pour engager les travaux. Attendus par la population et les associations, ces investissements illustrent notre volonté d'accompagner sans relâche le développement de notre Ville et de préparer son avenir. Un effort d'investissement de 17 millions d'euros a été inscrit au budget dans ce sens en 2022, et sera poursuivi dans les mêmes proportions en 2023. Le soutien financier de nos

partenaires témoigne que les actions de la Ville sont visibles et lisibles en même temps qu'ambitieuses.

Ces équipements, aussi attractifs et performants soient-ils, ne sauraient fonctionner sans une concertation avec les usagers et les nombreuses associations dont je salue plus que jamais le travail quotidien. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'ont été imaginés et élaborés depuis plusieurs années le projet éducatif local, le projet sportif municipal, la feuille de route pour le handicap ainsi que le nouveau projet culturel et patrimonial mis en lumière dans cette édition du *Redon Mag*. Dans les prochains mois, nous présenterons la feuille de route pour l'égalité homme-femme et le programme d'actions en direction de nos aînés intitulé « bien vieillir ensemble ».

Dans un contexte international tendu, les répercussions économiques redoutées voient le jour, notamment en matière de baisse du pouvoir d'achat. Le budget communal n'est pas épargné. L'une des priorités est l'attention apportée à la consommation énergétique. Pour ce faire, des dispositions ont été adoptées depuis novembre avec l'ensemble des élus et des services.

Au nom de l'équipe municipale et en mon nom propre, je vous souhaite une très belle année 2023.

ÇA BOUGE À REDON !



29^e édition d'Octobre rose

Elles étaient 3 000 le dimanche 16 octobre dernier au départ du circuit de 6 km, au parc Anger. Une véritable vague rose a déferlé sur la Ville pour soutenir les malades du cancer du sein et sensibiliser sur le dépistage. L'événement, organisé par « Octobre rose en Pays de Redon » en partenariat avec la Ville de Redon, soutient les comités d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan de La Ligue contre le cancer ainsi que toutes les actions locales du territoire, comme celles de l'hôpital de Redon-Carentoir par exemple. **Bravo à toutes !**





**Teillouse et Bogue d'or :
encore un succès !**

L'odeur de la châtaigne grillée était de retour dans les rues de Redon les 22 et 23 octobre. Ce week-end festif était le rendez-vous des chineurs sur la grande braderie qui s'est tenue toute la journée du samedi en centre-ville. Les enfants et les familles n'étaient pas en reste grâce à la fête foraine. Le traditionnel marché du terroir a ravi les plus gourmands ! Dégustation de châtaignes grillées (2 tonnes ont été écoulées !), de vin chaud, de charcuterie, de fromage et de nombreuses autres spécialités étaient au rendez-vous.

La Bogue d'or a rythmé en parallèle ce week-end au son de la musique traditionnelle avec concerts, fest-noz, ...



LE RENOUVEAU DES ÉQUIPEM

Piste d'athlétisme, terrains de football synthétique et de rugby. Le mois de septembre a été marqué par l'inauguration de trois nouveaux équipements sportifs qui confirment plus que jamais le label de Ville active et sportive attribué à Redon !

Une piste d'athlétisme flambant neuve !

Les athlètes redonnais voient désormais la vie en bleu ! La nouvelle piste de 400 mètres à huit couloirs et les aires annexes permettent aux scolaires et sportifs de s'entraîner dans les meilleures conditions. Sprint, demi-fond, lancers (poids, disque, marteau et javelot) et sauts (longueur, triple saut, hauteur, perche). Le nouvel équipement, qui porte le nom de Michel Jazy, athlète olympique qui a

marqué les années 60, a été inauguré le 3 septembre dernier en présence de sa fille Véronique et des divers partenaires financiers. Une journée sportive marquée par un meeting organisé par l'Athlé Pays de Redon, qui peut désormais y organiser des compétitions de niveau national. L'investissement d'un montant d'1,4 million d'euros a été financé par la Ville de Redon, aidée par le Département d'Ille-et-Vilaine, la Région Bretagne et l'État.



De magnifiques terrains pour le rugby redonnais

Ils n'ont que de 3 à 6 ans mais ils étaient les premiers à s'échanger le ballon oval, samedi 17 septembre, jour de l'inauguration des deux terrains du Pâtis, sur le nouveau site du rugby redonnais. « Les sportifs disposent désormais de deux terrains de grande qualité dans un lieu en entrée de ville qui offre une belle visibilité au club », s'est réjoui Benoît Quélard, adjoint aux sports. « Chaque jour, le club pourra faire pratiquer le rugby à des élèves des écoles et à tous ses adhérents grâce à ce complexe magnifique », a ajouté Pascal Delalande, co-président du Rugby-club redonnais. Le club local a organisé plusieurs matchs de gala pour marquer cette inauguration. Les deux terrains, dont un pouvant être éclairé, sont homologués au plus haut niveau régional par la Fédération française de rugby. Ils ont été autofinancés à 100 % par la Ville de Redon, à hauteur d'1,14 million d'euros.



ENTS SPORTIFS REDONNAIS

Un nouvel atout pour le football redonnais !

Le terrain de football synthétique redonnais a été inauguré le vendredi 9 septembre, en présence des représentants des 2 clubs de la ville, le FCAV et l'ACR et de Yannick Stopyra, invité d'honneur de cette inauguration.

En effet, à l'occasion du redéploiement de ces infrastructures, la Ville a souhaité identifier le terrain de football d'honneur en associant à cet équipement le nom d'une figure emblématique du ballon rond.

Yannick Stopyra, footballeur international et Redonnais d'origine, a donné son nom à l'équipement. Alors qu'il était

jeune joueur, l'attaquant international a inscrit ses premiers buts sur les pelouses de la ville.

« Cet équipement est le fruit d'un travail engagé depuis de nombreuses années en concertation permanente avec les utilisateurs sportifs. Le choix d'un terrain synthétique, et plus particulièrement l'utilisation de matériaux tel que le liège, s'inscrit dans un souci de préservation et d'optimisation des espaces, mais aussi d'une prise en compte des contraintes écologiques. Nous sommes particulièrement fiers de cet investissement qui offre un rayonnement régional à notre Ville. », indique Benoit Quélard, maire-adjoint chargé du sport et de la vie associative.



FOOTBALL, RUGBY, ATHLÉTISME : UNE NOUVELLE CONFIGURATION

Au sein du complexe sportif Joseph Ricordel, la Ville de Redon possédait plusieurs terrains affectés à la pratique du football et du rugby. Après une réflexion pour une meilleure répartition de ces infrastructures, deux nouveaux terrains de rugby à usage de terrain d'honneur et de terrain d'entraînement, ont été construits au stade du Pâtis. Au complexe Joseph-Ricordel, un terrain en herbe auparavant affecté au rugby a été transformé en

terrain synthétique pour la pratique du football.

La Ville avait par ailleurs la volonté d'inscrire une œuvre d'art à l'entrée de Redon. C'est pourquoi la municipalité a confié à Jef, célèbre artiste-graffeur du Pays de Redon, le soin d'embellir la tribune rénovée. Après validation de l'esquisse par l'équipe municipale, il a pu réaliser sa fresque, véritable vitrine située à l'entrée de la ville.

Chaleur et convivialité au cœur de l'hiver

Le chantier d'insertion « Lever le Rideau » et la Ville de Redon vous proposent des animations hautes en couleur pour un Noël chaleureux, ludique, spectaculaire et familial. Découvrez le programme !



En ce mois de décembre, s'est ouvert au cœur de Redon, les *Contrées de l'Avent*. Un univers composé du Blanc Pays et de sa célèbre clinique à doudous, du Royaume des Lutins qui invite à la créativité et la convivialité par la création d'une œuvre collective. Enfin, l'igloo-bar, lieu idéal pour faire une pause et le Chemin des Garnements où les enfants peuvent donner un coup de main à l'atelier du Père Noël et profiter du petit train. La spécificité de ces contrées : des jeux partout et pour tous ! Un seul mot d'ordre : l'union fait la fête !

Un partenariat solide

Depuis plus de 20 ans, les festivités de Noël à Redon occupent une place centrale dans le paysage culturel local. C'est ainsi que chaque année, la rue se transforme en salle de spectacle à ciel ouvert, accessible à tout public. Les services municipaux en collaboration avec les salariés des ateliers Lever le

rideau déploient décors et animations tout un mois durant pour créer ces instants magiques à partager.

Une programmation riche et variée

Pour cette nouvelle édition, le programme s'étend du 10 au 24 décembre. De nombreuses compagnies viennent colorer ou rythmer les rues à l'instar de *Demain on change tout* et son Homme Oiseau, accompagné de ses musiciens ou le duo *Sérot/Janvier* et la *Groove Cie* le dimanche 11 décembre.

Le Père Noël a prévu son passage à Redon le dimanche 18 décembre, en compagnie de deux lutines chanteuses. Une séance photos offerte par la Ville a permis aux enfants d'immortaliser cette rencontre ! Le rendez-vous était donné devant l'Hôtel de Ville. Ce même dimanche sont intervenus les *Frappovitch*, sous forme de déambulation percussive

spectaculaire ou encore la compagnie *Flamma* pour un spectacle de feu.

La semaine précédant les vacances, le centre de loisirs et les écoles étaient invités à venir découvrir les *Mondes de l'Avent* et les différents espaces de jeux ou ateliers créatifs pensés par l'équipe de Lever le Rideau.

Les traditionnels marchés de Noël se sont tenus les dimanches 11 et 18 décembre de 10h00 à 19h00, sous les Halles.

À noter également que les commerçants du centre-ville proposent un jeu concours et des animations complémentaires.

Pour profiter pleinement des fêtes de fin d'année, retrouvez le programme complet sur le site : www.redon.fr.

Après les fameux Calendriers de l'Avent, suivis par 5 éditions de la Station des 5 000, Lever le Rideau, chantier d'insertion créé au début des années 2000 par la Fédé, s'emploie à concevoir une nouvelle formule pour illuminer le centre de Redon tout au long du mois de décembre. « Parmi toutes les commandes qui nous sont passées chaque année, celle de la ville de Redon pour les animations de Noël nous tient tout particulièrement à cœur », explique Fabien Renaud, responsable de Lever le Rideau. « La dynamique coopérative que nous mettons en œuvre avec les services de la Ville génère une relation de confiance mutuelle qui permet à notre équipe d'exprimer pleinement sa créativité », conclut-il.

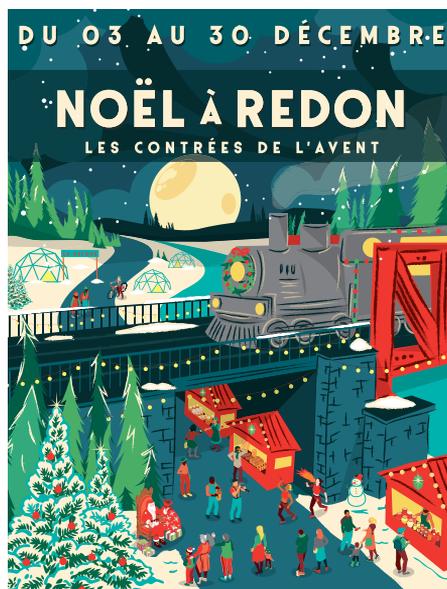
LES MARCHÉS DE NOËL

Dimanches 11 et 18 décembre de 10h à 19h, sous les halles.

Les commerçants du centre-ville vous attendent pour vous aider à trouver le cadeau idéal. Ils ont d'ailleurs sollicité deux lutines du Père Noël qui déambuleront sur leur cheval à la rencontre des enfants.

JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE

Voyage dans les contrées de l'Avent par la Fédé - Lever le Rideau



L'équipe de Lever le Rideau et ses partenaires vous attendent de pied ferme au blanc Pays, Royaume des lutins et sur le Chemin des Garnements pour vous proposer jeux, animations et petite restauration en toute convivialité. De la place de Bretagne à la Place Duchesse Anne, cet univers offre de nouveaux espaces comme l'Igloo-bar, un petit train sans oublier la mythique Clinique à Doudous. Participez également à l'œuvre collective géante en compagnie de joyeux lutins et vilains garnements.

GRAND JEU DE NOËL

1 000 € en chèques cadeaux* offerts par la Ville de Redon

Du 3 au 31 décembre, rendez-vous chez vos commerçants partenaires, identifiables par cette affiche. Lors de votre passage en caisse, vous recevrez un bulletin de participation à remplir et à glisser dans l'urne pour participer au tirage au sort (voir l'affiche ci-contre).

Un chèque cadeau de 200 € et 40 chèques cadeaux de 20 € sont à gagner!

*À dépenser chez vos commerçants Redonnais
Infos et règlement sur le site www.redon.fr

1 000 €
DE CHÈQUES CADEAUX À GAGNER !
DU 3 AU 31 DÉCEMBRE 2022
OFFERTS PAR
LA VILLE DE REDON

1 GAGNANT À 200 € ET 40 GAGNANTS À 20 €
SOIT 41 GAGNANTS TIRÉS AU SORT LE 04.01.2023

GRAND JEU DE NOËL

DEMANDEZ VOTRE BULLETIN DE PARTICIPATION À VOTRE COMMERCANT PARTENAIRE OU À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE. REMPLISSEZ-LE ET DÉPOSEZ-LE DANS L'URNE SITUÉE PLACE DU PARLEMENT.

JEU GRATUIT SANS OBLIGATION D'ACHAT
INFORMATIONS ET RÈGLEMENT SUR WWW.REDON.FR

JEUDI 22 DÉCEMBRE

Les histoires de poches de Molly

**Biquette (Cie Drolatic Industry)**

Trois histoires courtes qui interrogent la relation entre le/la marionnettiste et sa marionnette, à travers les questions philosophiques que se pose une vieille chèvre. Molly s'adresse aux tout-petits à partir de 3 ans, et réfléchit au monde qui l'entoure avec la complicité et la malice de son créateur.

16h00 et 17h00 – Durée 30 mn

Amphithéâtre urbain (repli à la Bank en cas d'intempéries)

VENDREDI 23 DÉCEMBRE**Affaire à suivre en concert**

Un duo pétillant, avec bonne humeur, légèreté et sensibilité. Lucile Chandvert à l'accordéon, guitare harmonica et chant, Soazig Robert au chant. Affaire à suivre trouve son inspiration dans les textes de la chanson française agrémentés par leurs compositions.

18h – Terrasse de l'Igloo-bar

MERCREDI 28 DÉCEMBRE

Morwenna



Morwenna tourne la manivelle de sa boîte à musique, son orgue de Barbarie, un magnifique instrument à flûtes. Avec passion et sans fard, elle déroule ses cartons perforés. Son timbre de voix est chaud et plein d'énergie.

16h00 – Grande rue

VENDREDI 30 DÉCEMBRE

Qu'est-ce ? (Cie Casus Délires)



Qu'est-ce ? c'est un spectacle qui va joliment réveiller votre imaginaire. C'est un corps volubile et muet qui s'exprime et qu'il faut croire sur parole. Ce sont des doigts complices et farceurs qui dansent sur les touches du piano et de l'accordéon. C'est l'envie d'en faire des caisses... avec une simple caisse.

16h00 – Au Carré 9

Programme complet : www.redon.fr

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : Redon se mobilise

Dans le contexte actuel de raréfaction de l'énergie et d'explosion de son coût, la Ville doit impérativement diminuer ses consommations de gaz et d'électricité afin de minimiser les surcoûts pour les finances communales.

La Ville a travaillé pendant plusieurs semaines à l'établissement d'un Plan de sobriété énergétique sur les principales sources de consommation énergétique. Cette réflexion a conduit à décider plusieurs actions, entrées en vigueur au mois de novembre, et qui produiront un effet immédiat sur les consommations énergétiques de cet hiver 2022-2023.

Consignes de chauffage

Elles ont été établies en fonction de l'utilisation du local et de ses qualités thermiques :

- > Bureaux et écoles : 19°C
- > Salles de sports : 14°C (exception de 16°C pour les sports de pieds nus)
- > Vestiaires sportifs : 17°C
- > Salle de spectacle : 18°C comme ce qui est pratiqué dans d'autres villes de France
- > EHPAD : Conformément aux consignes données par les services départementaux, et pour assurer une sensation de confort et tenir compte des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé à destination des personnes âgées, la température ambiante sera comprise entre 20 et 22°C et ne doit pas varier entre les pièces de vie.
- > Locaux vides : 11-12°C
- > En période d'inoccupation, il faudra viser une réduction de 2 à 3°C la nuit.
- > Dans des salles au volume important) (salle des mariages de l'hôtel de ville par exemple), les plages de chauffage seront limitées par régulation manuelle en fonction des usages.

Les chauffages d'appoint ont été supprimés et des régulations mécaniques et des thermostats continuent d'être installés. Il faut préciser que ces actions sur le chauffage ont une portée immédiate : en baissant le chauffage de seulement 1°C, nous réduisons notre consommation de 7%.

Une charte d'occupation des locaux, sur le modèle de celle réalisée pour l'occupation des locaux scolaires, est en cours de rédaction. Elle sera



cosignée avec les utilisateurs des équipements sportifs, culturels ou associatifs.

Climatisation et gestion du froid

Le seuil de déclenchement des climatisations est fixé à 26°C en occupation. Elles sont arrêtées lors des périodes d'inoccupation en application de l'article R241-30 du code de l'énergie.

En cuisine collective, le ventilateur des unités de froid ne fonctionne plus en permanence, mais uniquement quand il y a un besoin de froid ou de dégivrage.

Électricité des bâtiments

Il convient de rappeler l'extinction systématique des lumières si les espaces sont inoccupés (bureaux, couloirs, escaliers, sanitaires...) de manière manuelle mais aussi grâce à l'installation de nouveaux détecteurs de présence. Les éclairages halogènes quant à eux, ont été supprimés.

Certaines ventilations sont arrêtées en période d'inoccupation pour effectuer des économies de chauffage lié au renouvellement d'air. Les prescriptions sanitaires doivent toutefois être respectées dans certains locaux. Sur les terrains de sports et les

extérieurs, la durée d'éclairage est limitée à l'usage. L'extinction est immédiate en journée et en dehors du temps d'occupation d'entraînement. Le service des sports s'est également mis en lien avec les clubs sportifs afin de limiter les plages d'accès nocturnes.

Éclairage public

Il a été décidé de réduire les plages d'éclairage public. Ainsi, il est actuellement éteint de 21h30 à 6h30 au lieu de 23h00 à 6h00. Cependant, les axes principaux ainsi que les passages piétons pouvant générer des risques continuent d'être éclairés.

Les éclairages de Noël sont maintenus mais en réduisant la période d'allumage entre le 2 décembre 2022 et le 3 janvier 2023. L'extinction se fera une heure plus tôt. Le périmètre d'installation n'a pas été pas modifié par rapport à l'année dernière.

Mobilité de la ville et du CCAS

L'écoconduite est privilégiée pour l'ensemble des services. L'application de la réduction de la vitesse sur autoroute et voie rapide de 10 à 20km/h permet des économies substantielles.

Feuille de route handicap : où en sommes-nous ?

En octobre 2020, la mairie de Redon lançait l'écriture d'un plan d'actions sur la question du handicap afin de répondre au mieux aux enjeux multiples dans ce domaine : inclusion, mobilité, accessibilité, logement, emploi, enfance... Depuis cette date, de nombreuses actions ont été lancées et d'autres seront amorcées prochainement. Point d'étape deux ans après.

Les actions phares menées en 2021-2022

- > Rencontre et visite des établissements de l'Adapei.
- > Ouverture d'une UEMA (Unité d'enseignement maternel autisme) à l'école maternelle Henri Matisse (lire pages 20-21)

- > Démarrage de l'élaboration du Pave (Plan de mise en accessibilité de la voirie) avec les sociétés ACCECCIA/AXESIG, attributaires du marché.

- > Lancement de l'appel à projet pour la création d'une résidence intergénérationnelle.

- > Participation à divers temps forts

comme la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées et la Semaine d'Information sur la Santé mentale et bien sûr, le Téléthon

À venir

Journée « Voir autrement » le mardi 11 avril 2023 au Carré 9 : voir Agenda en page 14

L'accueil de loisirs : un nouveau lieu d'inclusion

Afin de toujours mieux prendre en compte les difficultés du quotidien engendrées par un handicap, la Ville de Redon a renforcé, depuis la rentrée, son partenariat avec la plate-forme de répit et d'accompagnement gérée par l'Epnak. Cette plate-forme propose des moments de répit aux parents et aidants des enfants en situation de handicap grâce à des temps d'inclusion dans diverses structures et notamment à l'Accueil de Loisirs La Ruche.

Déjà mis en place en 2021 pendant les vacances scolaires, le dispositif a été reconduit en 2022 et fonctionne désormais chaque mercredi à la Ruche en supplément des vacances scolaires. « Il y avait une demande de la part des parents pour cette possibilité d'accueil le mercredi », indique Claire Baron, coordinatrice de l'Epnak et qui accompagne les enfants lors de ces temps d'accueil.

Les enfants scolarisés à temps complet ou seulement quelques jours dans les écoles de la Ville ou dans les structures spécialisées, comme l'Institut médico-éducatif La Rive, peuvent ainsi profiter des animations proposées à l'Accueil de Loisirs. « Les enfants en situation de handicap sont très bien intégrés. Cela permet aussi d'en parler avec les enfants qui sont ici à l'année, leur expliquer pourquoi ils sont différents », souligne Tom Poitrat, animateur à La Ruche, qui perçoit aussi la démarche comme « une très bonne expérience pour les animateurs ».



Le quai Jean-Bart fait peau neuve !

Les travaux d'aménagement du quai Jean-Bart seront lancés au premier trimestre 2023. Cet espace urbain sur les berges du port sera totalement remodelé à l'horizon 2024.

Un quai exclusivement piéton

Une promenade de quatre mètres de large réservée aux piétons sera aménagée sur toute la rive du port, du pont levant jusqu'à la nouvelle passerelle piétonne. Totalement accessible aux personnes à mobilité réduite, elle permettra de flâner le long des bateaux amarrés à Redon, en contrebas de la voie utilisée par les véhicules. Une rangée de bancs assurera la gestion du dénivelé et sera installée sur toute la longueur. Ces assises seront agrémentées de platelage en bois, apportant ainsi de la diversité à cet espace de détente.

Une voie partagée

Entre les immeubles et le bord-à-quai piéton, la voie sera partagée entre les voitures et les vélos. Limitée à 30 km/h, la voie sera réduite à chaque intersection afin d'empêcher le croisement de deux voitures simultanément sur les portions les

plus utilisées par les piétons. (Un marquage au sol pour l'usage des vélos sera prévu.)

Le stationnement

Certaines places de stationnements actuellement perpendiculaires au quai seront basculées de l'autre côté de la voie, face aux immeubles.

Un espace végétalisé

La rangée de bancs sera maillée par

des végétations variées : des couvre-sols et quelques arbres de haut-jet, apporteront verdure et perméabilité au sol.

Une configuration en cas de crues

Des structures métalliques pourront être installées tout le long du quai, entre l'espace piéton et la voie réservée aux véhicules, rendant le quai accessible et praticable pendant les inondations.



Un nouvel espace de détente quai Amiral de la Grandière

Les rives du canal de Nantes à Brest seront désormais ouvertes à la détente sur le quai Amiral de la Grandière grâce aux travaux entrepris par la Ville. Le talus qui sépare les rives de la chaussée sera aménagé et des assises seront installées pour que chacun puisse profiter de ce point de vue redonnais.



Abris vélo : création d'une soixantaine de places à la gare



Mis à disposition par Redon agglomération, gérés et entretenus par la Ville, trois nouveaux abris vélos de deux places ont été installés côté gare nord. Une dizaine d'autres places seront créées prochainement de ce côté de la gare. Côté gare sud, un autre chantier s'ouvre pour la création d'un parking à vélos, fermé et sécurisé, qui proposera une quarantaine de places.



Passages piétons sécurisés

Deux passages piétons de la ville sont éclairés à la nuit tombée depuis cet automne : devant le tribunal, rue Joseph Desmars, et face au lycée Beaumont. Des spots éclairent la chaussée d'un bleu vif permettant aux automobilistes d'identifier de loin le passage piéton. Une installation en guise d'expérimentation avant un renforcement des implantations sur les passages piétons à forte affluence.

Place de la Duchesse Anne

La mairie a engagé une végétalisation des espaces entre la rue Notre-Dame et le port et d'ici le printemps prochain, un nouvel

aménagement habillera la place Duchesse Anne. Des terrasses en bois avec chaises longues installées sur le sol en pavé agrémenteront ce nouvel espace végétalisé. Cet aménagement provisoire sera testé pendant deux à trois ans avant.

ÇA BOUGE EN VILLE !



- > **Fleuriste** : Grande Rue
- > **MLK Dressing** : (prêt-à-porter) 12 Place Saint Sauveur
- > **Active Expertise** : (cabinet comptable) 64 rue Saint Michel (anciennement Ambulances des Pays de Vilaine)
- > **Mystère et Passions** : (cadeaux, fantastique) 18 Grande Rue
- > **Un temps pour buller** : (boutique de créateurs) 17 Rue Victor Hugo (anciennement Culture Vrac)
- > **Cuisine et Gourmandise** : (traiteur) 25 Rue Victor Hugo
- > **illiCO travaux** : (courtage en travaux et suivi de chantier) 39 rue des Doutes
- > **Rooster café** : (restauration sur place et à emporter) 1 rue Franklin - changement de propriétaires. Jorge et Sanaa Salloum vous accueillent aux mêmes horaires.

Liste établie en octobre 2022

Cher Père Noël

Cette année encore, la Ville et vos commerçants se mobilisent pour que cette fin d'année soit une fête pour tous ! Voici la liste de ce qui a été demandé au Père Noël.

Entre le 3 et le 31 décembre

Effectuez vos achats chez vos commerçants afin de récupérer un bulletin de participation pour le tirage au sort qui vous permettra de remporter l'un des **T'chèq cadeaux** offerts par la Ville, pour un montant total de **1 000 €**.

Durant la même période, vos commerçants **Action cœur de ville vous offrent un voyage !** Pour gagner, rien de plus simple : remplissez un bulletin de participation chez l'un de vos commerçants **Action cœur de ville** afin de participer au tirage au sort qui aura lieu en janvier 2023.

1 000 €
DE CHÈQUES CADEAUX À GAGNER !
DU 3 AU 31 DÉCEMBRE 2022
OFFERTS PAR
LA VILLE DE REDON

1 GAGNANT À 200 € ET 40 GAGNANTS À 20 €
SOIT 41 GAGNANTS TIRÉS AU SORT LE 04.01.2023

GRAND JEU DE NOËL

DEMANDEZ VOTRE BULLETIN DE PARTICIPATION À VOTRE COMMERÇANT PARTENAIRE OU À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE. REMPLISSEZ-LE ET DEPOSEZ-LE DANS L'URNE SITUÉE PLACE DU PARLEMENT.

JEU GRATUIT SANS OBLIGATION D'ACHAT
INFORMATIONS ET RÈGLEMENT SUR WWW.REDON.FR

JOURNÉE « VOIR AUTREMENT »

Mardi 11 avril 2023, la Ville et le CCAS organiseront au Carré 9, en partenariat avec l'association des chiens guides d'aveugles de l'Ouest, la journée « Voir Autrement » pour sensibiliser au handicap visuel. Pour l'édition 2023, c'est sur le thème de l'accès à la culture et aux loisirs que de nombreuses associations et structures se mobiliseront pour vous proposer un programme riche et varié d'animations, de tables-rondes, de stands d'information et de démonstrations. Possibilité de déjeuner sur place (sur participation).

Pour vous inscrire :

- > Envoyer un mail à **vision.redon@gmail.com**
- > Appeler le **06 45 87 96 78**

Le programme :

- 9h00 :** Accueil café
- 9h45 :** Ouverture de la journée par un élu de la Municipalité
- 10h00 :** Présentation de la journée avec LSF (Langue des signes française)
- 10h15 :** Table ronde « L'accès à la culture et aux loisirs » (avec LSF)

- 12h15 :** Déjeuner
- 13h30 :** Ateliers et stands d'information
 - > Activités, loisirs et sorties culturelles adaptées
 - > Aides techniques
 - > Atelier braille
 - > Bibliothèque sonore et médiathèque
 - > Déplacements avec les instructrices en locomotion
 - > Essai chien guide et canne blanche électronique
 - > Informatique adaptée
 - > Matériel de basse vision
- 16h30 :** Fin de la journée



RETENEZ LA DATE

MARDI 11 AVRIL 2023

VOIR AUTREMENT

Une journée dédiée à la déficience visuelle

Ouvert à TOUS.TES

09H00-16H30

REDON

Le Carré 9
Maison des fêtes
9 rue de Galerne
35600 REDON

Entrée gratuite

Table ronde le matin

L'accès à la culture et aux loisirs



Autour d'Elles



La Ville de Redon et ses partenaires participeront, tout au long du mois de mars, à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes en proposant un programme riche en événements : spectacles, ateliers, conférences, expositions, concerts, etc. Retrouvez prochainement les dates et le programme « Autour d'Elles » sur le site www.redon.fr

Journée portes ouvertes du chantier d'insertion « Les jardins Saint-Conwoïon »



De nouvelles portes ouvertes seront organisées en juin aux Jardins Saint-Conwoïon (date à venir). Cette visite sera l'occasion de découvrir ce bel outil qui fournit des légumes bio aux enfants des écoles de la ville ainsi qu'aux résidents de l'EHPAD des Charmilles.

PATRIMOINE ET CULTURE, un projet patrimonial et culturel pour faire vivre le territoire



En 2021, la Ville de Redon a décidé de se doter d'un projet patrimonial et culturel. Piloté par Marc Droguet, Adjoint au Patrimoine et au Tourisme, et Soazig Ruiz, conseillère municipale déléguée aux manifestations culturelles, ce projet a l'ambition de donner un cadre à la politique patrimoniale et culturelle de demain. C'est dans cette optique qu'une nouvelle direction a été créée en 2021 au sein de la Ville de Redon : la direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle installée au Monastère des Calvairiennes, au 26 bis rue Saint-Michel.

De gauche à droite, Soazig Ruiz, conseillère municipale déléguée aux manifestations culturelles, Marc Droguet, maire-adjoint chargé du patrimoine et du tourisme, Gwenolé Allain, directeur Vie patrimoniale et vie culturelle, Florence Poyac, chargée de mission patrimoine et Damien Guillas, responsable Vie culturelle.

REDON, UN PROJET PATRIMONIAL ET CULTUREL POUR TOUS !



Une vitalité culturelle et un patrimoine d'envergure

Redon présente une vitalité culturelle reconnue régionalement avec de nombreuses associations et plus de 60 professionnels sur le territoire : créateurs numériques, costumières, directeurs artistiques, techniciens, danseurs, comédiens, plasticiens...

Tous ces acteurs participent au développement d'une économie culturelle. Les retombées locales pour Redon sont autant directes (cours, hébergement et repas des artistes) qu'indirectes (un spectateur ou un visiteur se déplace, consomme dans les restaurants et les débits de boisson, reste dormir...).

Côté patrimoine, l'héritage de Redon est d'envergure avec :

- 7 édifices classés ou inscrits au titre des Monuments historiques, dont 3 propriétés de la Ville (abbatiale Saint-Sauveur, Tour gothique et monastère des Calvairiennes)

- 35 objets classés ou inscrits dont le récolement est à entreprendre avec le concours de la DRAC et du Département d'Ille-et-Vilaine.

La culture et le patrimoine sont également portés par plus de 40 associations. Cet engagement associatif, via l'Office municipal de la Culture et des Loisirs (OMCL), s'appuie sur le concours de la

Ville qui met à disposition, notamment dans le cadre événementiel, des locaux (Grenier à sel, abbatiale Saint-Sauveur...), du matériel et des moyens humains.

Un projet patrimonial et culturel de Redon en 5 orientations et 23 objectifs

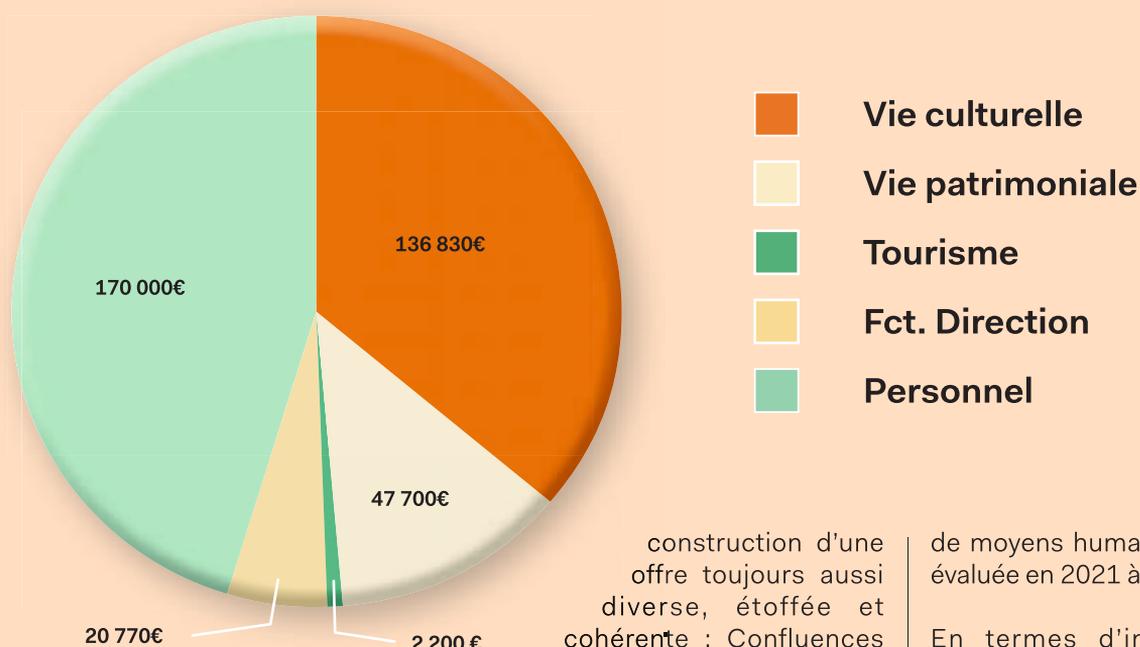
Au cœur du quotidien de chacun, le patrimoine et la culture transcendent les enjeux de territoire et s'articulent autour des activités sociales, de l'éducation, de l'économie... Habitants et usagers de l'offre patrimoniale et culturelle, toutes générations confondues, professionnels ou amateurs, acteurs économiques, sociaux ou éducateurs, tous sont concernés par l'élaboration d'un projet patrimonial et culturel. Ainsi, les 11 juin et 17 septembre derniers, la Ville a réuni élus, associations, institutions et professionnels pour travailler sur le projet patrimonial et culturel. Chacun a collaboré à 3 ateliers participatifs pour évoquer les publics, les lieux, les usages, les besoins et les problématiques en s'appuyant sur les 5 orientations définies par la Commission Patrimoine, Culture et Tourisme, à savoir :

- Garantir l'accès au patrimoine et à la culture pour tous
- Promouvoir l'éducation culturelle et patrimoniale
- Soutenir les professionnels : création, diffusion, valorisation

- Encourager le tissu associatif et la participation citoyenne
- Créer du lien territorial

Ces orientations sont déclinées en 23 objectifs prioritaires, traduits par plus de 60 actions concrètes décrites dans un plan d'action. Le fil conducteur de ce projet est de conjuguer patrimoine et culture en développant des projets phares comme la candidature au label Ville d'Art et d'Histoire, le soutien à l'art contemporain (acquisition d'œuvres, développement de l'art urbain...), la conservation et la valorisation du patrimoine historique de Redon (parcours historique, expositions, visites guidées thématiques, conférences...), la ludification du patrimoine et de la culture (création de mallettes pédagogiques, de grands jeux...), l'établissement d'une programmation culturelle accessible à tous (saison culturelle du Carré 9, programmation de manifestations culturelles 4 saisons...), ou bien encore le développement d'espaces de création (résidences...)...

Avec ce projet voté au Conseil municipal du 15 décembre 2022, la Ville de Redon s'engage donc dans la durée à soutenir, développer et valoriser le patrimoine et la culture sur son territoire.



La culture et le patrimoine en quelques chiffres

Aujourd'hui, malgré un contexte économique national difficile, la part de budget municipal consacrée au patrimoine et à la culture, ainsi que celle aux subventions associatives, a été maintenue. Ceci est la traduction concrète de l'importance accordée au patrimoine et à la culture par la municipalité. La Ville continue d'ailleurs de s'engager dans la

construction d'une offre toujours aussi diverse, étoffée et cohérente : Confluences d'été, Noël à Redon, Journées européennes du patrimoine, Fête de la musique, Rendez-vous aux jardins, etc.

En 2022, la Ville a inscrit un budget de fonctionnement de 463 150€ qui comprend le budget de la Direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle pour développer des actions municipales (377 500€) et 85 650€ de subventions aux associations culturelles et patrimoniales. À ces dépenses s'ajoute la valorisation des mises à disposition

de moyens humains et matériels évaluée en 2021 à 66 617€

En termes d'investissement, la Ville de Redon s'engage chaque année dans de grands projets, avec le concours de partenaires institutionnels (DRAC, Région Bretagne, Département d'Ille-et-Vilaine, Redon Agglomération) comme récemment pour la construction de la salle Le Carré 9 (6,2 millions d'euros), la restauration de l'abbatiale Saint-Sauveur (5,7 millions d'euros) ou l'aménagement de l'automoteur Le Condorcet (79 920€).

Les missions principales de la Direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle

VIE PATRIMONIALE

- Mise en valeur et animation du patrimoine historique de la ville
- Médiation pédagogique : création de kits, mise en place d'ateliers, visites
- Coordination d'événements : Journées européennes du Patrimoine, Rendez-vous aux jardins...
- Conception d'expositions : « Les femmes ne comptent pas pour des prunes », « Les trésors cachés de l'ancienne abbaye Saint-Sauveur »

- Développement de visites guidées : Jardin Bel Air, automoteur Le Pacifique...

- Inventaire du patrimoine architectural et des collections de la Ville (ancien musée de la Batellerie de l'Ouest)

- Instruction du label Ville d'Art et d'Histoire

VIE CULTURELLE

- Soutien à la création (arts plastiques, spectacle vivant)

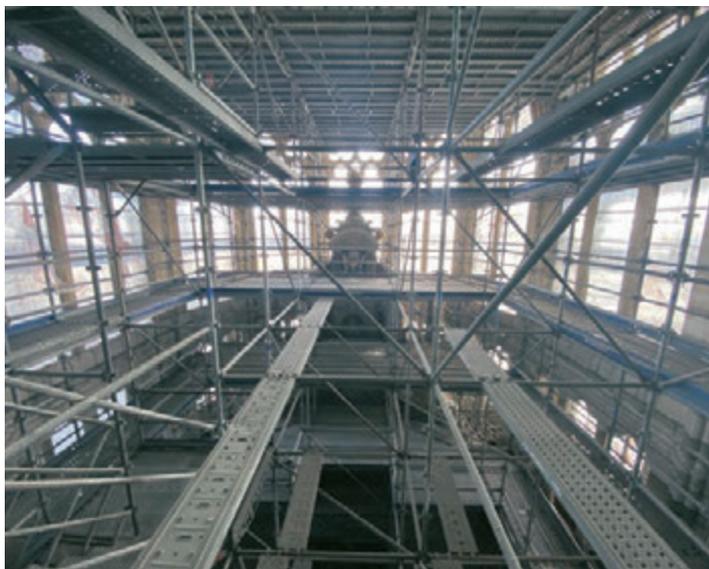
- Gestion de la salle Le Carré 9
- Mise en place de partenariats associatifs et artistiques
- Programmation des manifestations 4 saisons
- Coordination d'événements : Fête de la musique, Teillouse...

TOURISME

- Gestion du camping municipal
- Gestion du gîte des pèlerins

ABBATIALE SAINT-SAUVEUR : des fresques médiévales découvertes durant le chantier

En août 2022, une découverte archéologique importante a marqué la vie du chantier de restauration de l'abbatiale, qui a débuté en décembre 2021. Des fenêtres de sondages ont permis de relever la présence de décors peints médiévaux datant du XII^e au XIV^e siècle.



La réfection de l'intérieur et des parties extérieures de l'abbatiale se poursuit en cette fin d'année 2022, notamment autour de l'impressionnant échafaudage installé dans le chœur.

Le décor découvert est constitué de bandeaux décoratifs soulignant l'architecture et des figures centrales ont également été mises en évidence, notamment la représentation d'un moine en pied.

« Ce décor est exceptionnel par son ampleur. Très peu de décors de cette période sont conservés en Bretagne », souligne Inès Bothorel, architecte du

patrimoine du cabinet Gatier, qui supervise le chantier.

Des pigments verts et bleus, couleurs les plus onéreuses à l'époque, ont été détectés sur ces fresques. Le décor a été analysé afin de le dater plus précisément et comprendre sa composition. Cette analyse pourrait apporter un nouveau témoignage sur l'importance stratégique de Redon à l'époque médiévale. « Cette découverte

est à mettre en lien avec le cartulaire de Redon comme un témoignage de la grandeur de l'abbatiale à l'époque médiévale », relève Marc Droguet, adjoint au patrimoine.

Les décors seront recouverts au cours de la restauration mais un travail d'archivage et de valorisation sera effectué. La création d'outils pédagogiques est notamment envisagée.



Marc Droquet, adjoint au patrimoine, et Inès Bothorel, architecte chargée du suivi de chantier depuis la rentrée.

Les travaux de l'abbatiale se poursuivent

L'abbatiale poursuit sa cure de jouvence avec, depuis cet été : le nettoyage des parements intérieurs, le travail de charpente au niveau du chœur, la pose d'ardoises sur le transept sud, le travail de maçonnerie sur les extérieurs et l'analyse des futurs rejointoiements à effectuer. Depuis l'été, deux supports ont été installés par la mairie à proximité de l'édifice. Ils permettent aux passants de s'approprier ce pan d'histoire redonnaise : une frise chronologique rappelant les grandes étapes de la vie de l'édifice, rue Richelieu, et une illustration présentant les « secrets du chantier de rénovation de l'abbatiale », place Saint-Sauveur.

Inventaire du patrimoine : bienvenue à Coralie !

Coralie Duvot a rejoint la Direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle en septembre. Chargée de l'inventaire architectural en vue de la candidature au label Ville d'Art et d'Histoire, elle parcourt fréquemment les rues de Redon pour percer les secrets cachés entre ses pierres.

Elle se présentera parfois aux portes des habitants dans l'espoir d'en découvrir davantage sur tous les bâtiments qui font la richesse du patrimoine redonnais. Si vous la rencontrez, toute contribution sera reçue avec plaisir !



Le Carré 9 : mode d'emploi

Après 20 mois de travaux, la salle Le Carré 9 a été inaugurée le 26 novembre 2021. Située au 9 rue de Galerne, à l'emplacement de l'ancienne Maison de Fêtes sur la colline de Bellevue, Le Carré 9 est le nouvel équipement de la Ville de Redon pour tous les Redonnais.

Des espaces modulables pour organiser vos manifestations

Afin d'accueillir des manifestations publiques comme privées, Le Carré 9 est composé de plusieurs espaces :

- Un hall d'accueil de 130 m² adapté aux cocktails et réunions avec un espace bar qui comprend une réserve dotée d'une armoire réfrigérée.
- Une grande salle de 470 m² aux multiples possibilités avec scène intégrée

et un gradin de 343 places assises. Lorsque le gradin est replié, la grande salle ouvre sur un espace de 270m² offrant ainsi une grande surface pouvant accueillir jusqu'à 550 personnes assises et 999 personnes debout. Plusieurs configurations de salles sont possibles : spectacles (avec gradins et parterre de chaises), banquets, lotos, conférences, salons professionnels...

- Un ensemble de loges, hommes et

femmes, comprenant douches, toilettes, penderie, table de maquillage et miroirs.

- Un office traiteur doté d'une cuisine équipée (chambre froide, four, lave-vaisselle...). Cet espace est uniquement réservé aux professionnels.

Des tarifs de location à la carte

Votés le 29 septembre 2022, les tarifs de location de la salle Le Carré 9 varient selon les espaces réservés :

Tarifs TTC par jour d'occupation*

(les jours de montage/démontage : réduction tarif salle 80% - sauf office traiteur et gradin)

	HALL D'ENTRÉE	GRANDE SALLE	PETITE SALLE	GRADIN	TOTAL TOUTES SALLES	OFFICE TRAITEUR
Plein Tarif	200€	700€	400€	200€	1 500€	300€
Particuliers, associations et établissement scolaires de Redon	80€	280€	160€		720€	
Établissements publics et Collectivités	140€	490€	280€		1 110€	

* Pour certains types de manifestations, des prestations complémentaires sont nécessaires comme : le service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP) ; les équipes techniques.

Les tarifs comprennent :

- la location des espaces réservés ;
- un forfait d'heures de personnel correspondant à un service d'1h d'accueil technique, d'1h d'accueil sécuritaire et de 4h d'entretien.

À titre d'exemple :

- Vous êtes une association redonnaise et vous souhaitez organiser une pièce de théâtre : 560€
- Vous êtes une entreprise et vous souhaitez organiser une assemblée générale suivie d'un cocktail : 1800€
- Vous êtes un habitant de Redon et vous souhaitez organiser votre banquet de mariage : 820€

- Vous êtes une association redonnaise et vous souhaitez organiser un loto : 720€

* Pour certains types de manifestations, des prestations complémentaires sont nécessaires comme :

- Le service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP)
- Les équipes techniques

Comment réserver Le Carré 9 ?

Géré par la Direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle de la Ville de Redon, Le Carré 9 peut être réservé par :

- Les particuliers habitant la ville de Redon,
- Les associations,

- Les entreprises et professionnels enregistrés au registre du commerce et justifiant d'un Kbis,
- Les établissements scolaires,
- Les établissements publics et les collectivités.

Pour pouvoir réserver, tout commence par une prise de contact par mail (lecarre9@mairie-redon.fr) ou par téléphone (09 79 23 35 90).

La réservation suit alors un cheminement particulier que vous pouvez retrouver sur le site internet de la Ville, rubrique Sport-Culture / Vie culturelle / Le Carré 9. La réservation ne devient effective qu'au retour du contrat de location signé des deux parties.

UNE SAISON CULTURELLE À VENIR

Dotée d'équipements scéniques (lumière et son), la salle Le Carré 9 accueillera une programmation culturelle à partir d'octobre 2023 : concerts, spectacles d'humour, festivals amateurs (danse, musique...), vaudevilles... Chacun pourra y trouver ce qui lui plaît.

Afin de concevoir la saison culturelle de la salle Le Carré 9, un comité de programmation est en cours de constitution. Composé de professionnels de la culture et

de membres de la société civile, le travail de ce comité sera de proposer à la Commission Patrimoine, Culture et Tourisme une programmation éclectique (théâtre, danse, arts visuels, musique...) à destination de tous les publics avec différents temps forts. En lien avec Le Canal Théâtre, la salle Le Carré 9 a l'ambition de compléter l'offre culturelle sur le territoire de Redon.

En avant-goût de cette programmation, un premier spectacle sera proposé dans le cadre de l'événement municipal

Autour d'elles : « Et pendant ce temps Simone Veille ! » sur une idée folle de TRINIDAD. Quatre générations de femmes se succèdent dans ce voyage qui s'étend de la lutte pour le droit à l'avortement à la procréation assistée. Au travers de scènes de la vie quotidienne, ces douze femmes nous entraînent dans leur intimité et leur touchante imperfection.

Rendez-vous le 24 mars 2023 à 20h30 dans la salle Le Carré 9.

Un partenariat avec l'association Nature et mégalithes pour favoriser la plantation de haies bocagères et de bosquets



De nombreux Redonnais, soucieux de l'environnement, souhaitent s'engager dans la plantation de haies bocagères ou de bosquets. Si des aides existent pour les agriculteurs, il n'en existe aujourd'hui aucune pour les particuliers qui envisagent ce type de travaux. Le coût financier ainsi que les aspects techniques, essences à planter, protection des premières années de pousse, représentent autant d'obstacles à la réalisation de ces plantations aux fonctions pourtant multiples et durables.

L'association Nature et mégalithes, labellisée CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Val-de-Vilaine, dont le siège se situe

à Saint-Just, propose un programme d'accompagnement des particuliers à la plantation des haies bocagères. Elle a signé une convention triennale de partenariat avec la Ville afin de soutenir la campagne de plantation de haies bocagères et de bosquets, de l'hiver 2022 à l'hiver 2025.

Ainsi, les particuliers, propriétaires de leur terrain, peuvent bénéficier, sous réserve de certains critères, d'une étude de faisabilité, de conseils, de plants et de protection contre les nuisibles, financés à hauteur de 50 % par la Ville (représentant environ 3 € par mètre linéaire planté) et 50 % par le planteur.

LES CONDITIONS

- 1.** Pour en bénéficier, la plantation doit jouer un rôle de brise-vent, d'anti-érosion, d'amélioration de la qualité du paysage bocager.
- 2.** Les travaux de plantation restent à la charge du planteur.
- 3.** Il n'est pas possible de solliciter les services de la ville pour une aide à la plantation.
- 4.** Le technicien de l'association Nature et mégalithes est l'interlocuteur unique du planteur.

Pour en savoir plus, contactez le secrétariat des services techniques de la Ville au **02 99 71 05 27**.

Une charte des usages des espaces naturels pour protéger la richesse de notre territoire

Notre ville est l'un des sites urbains les plus remarquables du département d'Ille-et-Vilaine. Le territoire communal est en effet au centre de la zone Natura 2000 « Marais de Vilaine ». Sa richesse floristique et faunistique ne se discute plus avec notamment la présence d'espèces emblématiques comme la loutre, la chauve-souris mais aussi des habitats remarquables comme les landes sèches, les mégaphorbiaies, etc.

Afin d'assurer la pérennité des lieux et les bons rapports entre les usagers, la Ville de Redon s'est dotée d'une charte des usages de ses espaces naturels, adoptée lors du Conseil municipal du 29 septembre dernier.

À travers ce document, l'objectif poursuivi vise à préserver les écosystèmes et un cadre de vie de qualité pour les Redonnais, tout en permettant l'usage de ces espaces. La commune souhaite également que les différentes pratiques puissent s'y exercer sans conflit d'usage et impliquer les acteurs locaux à la gestion et la protection actuelle et future des écosystèmes du territoire.



Cette charte des usages des espaces naturels a pour objectif de promouvoir des comportements responsables sur les espaces verts et naturels du territoire communal. En s'y associant, les signataires, privés ou publics, deviennent des partenaires essentiels pour la gestion des espaces verts et naturels, assurant

la valorisation et la préservation des qualités écologiques, paysagères et géologiques des sites.

Cette charte est consultable sur le site www.redon.fr, rubrique Redon utile puis Environnement.

Ville de Redon
Département d'Ille-et-Vilaine

en cas de danger ou d'alerte

- 1. abritez-vous** *take shelter / resguardese*
- 2. écoutez la radio** *listen to the radio / escuche la radio*
France bleu armorique : 87.9
France info : 95.8
- 3. respectez les consignes** *follow the instructions / respete las consignas*
> n'allez pas chercher vos enfants à l'école
don't seek your children at school
no vaya a buscar a sus niños a la escuela

pour en savoir plus, consultez

le Dossier d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) :
> à l'Hôtel de Ville - 18, place Saint-Sauveur
> sur internet : www.redon.fr
le site : www.georisques.fr

LE DICRIM : prévenir et informer pour mieux protéger

La Ville de Redon est exposée à des risques majeurs, qu'ils soient naturels comme les inondations, technologiques, météorologiques, sanitaires, etc.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (livret détachable inséré dans ce bulletin) présente ces risques, les mesures pour y faire face, et les bons réflexes à acquérir.

Il s'agit d'un document de prévention dont l'objectif est de vous informer sur les risques existants sur la commune, leurs conséquences et les réflexes à adopter afin de vous en protéger, en réduire les dommages, et être ainsi moins vulnérable.

Ce document est à conserver, il est également disponible sur simple demande à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la ville, www.redon.fr.

L'ouverture d'une classe pour l'inclusion des enfants autistes

Jeudi 29 septembre 2022, une convention constitutive d'unité d'enseignement en école maternelle pour enfants avec autisme ou autres troubles envahissants du développement a été signée entre la Ville de Redon, l'Éducation nationale, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Établissement Médico-Social La Rive pour permettre l'accueil de 7 enfants atteints de ces troubles, à l'école Henri Matisse.



La Ville de Redon se réjouit de l'ouverture d'une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme à l'école Henri Matisse. L'ouverture de cette UEMA est la quatrième en Ille-et-Vilaine, après les deux de Rennes et celle de Saint-Malo. Elle répond aux besoins des familles du sud du département qui, jusqu'alors, ne pouvaient pas scolariser leurs enfants, faute d'un accompagnement adapté et suffisant.

Pour Pascal Duchêne, Maire de Redon, l'accueil de ces enfants au sein de l'UEMA n'est que le premier pas en faveur de de leur inclusion dans un

parcours scolaire traditionnel. *« Il reste encore beaucoup à faire, et pourquoi pas développer dans un futur proche, un dispositif identique pour l'école élémentaire ».*

L'unité d'enseignement (UEMA) est en mesure de scolariser sept enfants depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, âgés de trois à six ans, avec autisme ou autres troubles envahissants du développement et n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie, le langage et/ou qui présentent d'importants troubles du comportement.

Une équipe pluridisciplinaire composée d'un enseignant, d'une AESH et de professionnels de santé (psychomotricienne, orthophoniste, psychologue, éducateur de jeunes enfants, médecin et moniteur éducateur) accompagnent les élèves sur les temps scolaires et périscolaires.

Les élèves de l'UEMA sont présents à l'école sur la même durée que l'ensemble des élèves de préélémentaire. Les objectifs de l'UEMA sont ceux attendus dans les programmes de l'école maternelle. Tous les professionnels y concourent.

Du jardin à l'assiette !

Depuis de nombreuses années, la Ville de Redon est attentive à la qualité des repas servis dans les restaurants des écoles publiques de la Ville.

Leur composition variée répond aux exigences nutritionnelles de l'enfant mais également aux obligations fixées dans le cadre de la loi Egalim. Les menus sont conçus principalement sur une large utilisation de produits issus de circuits courts ou de la filière bio.

Grâce aux Jardins Saint Conwoion qui produisent une quantité importante de légumes bio et de fraises, la cuisine centrale propose des menus variés et adaptés aux besoins des enfants. En parallèle, la Ville passe commande auprès de fournisseurs choisis dans le cadre de la commande publique, pour leur proximité et la qualité des matières premières proposées.

L'équipe de la cuisine centrale municipale est chargée de la préparation quotidienne de près de 300 repas scolaires et des repas à destination de quelques multi-accueils.



La rentrée scolaire 2023-2024 se prépare dès à présent !



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Tous les enfants nés en 2020 doivent obligatoirement être inscrits pour la rentrée scolaire prochaine.

Il est important d'inscrire votre ou vos enfants au plus vite, cette démarche permet à l'équipe éducative d'organiser la rentrée en connaissance des effectifs qui seront accueillis (répartition des élèves par classe, équipement des locaux et ajustement du matériel, etc.)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Direction des Services Educatifs et de la Citoyenneté
7, rue des Douves

Tél. : 02 99 71 01 08

Absence de plan de rénovation thermique des bâtiments municipaux

La rénovation thermique est stratégique pour l'avenir de Redon, sur le plan de l'attractivité et de l'équilibre de nos coûts de fonctionnement.

Une approche « gestion de projet » basée sur des objectifs chiffrés avec suivi par un groupe de travail spécifique, serait un avantage pour traiter ce sujet. Cette méthode fonctionne : la mairie de Pipriac a lancé un plan d'action de rénovation thermique des bâtiments municipaux en début de mandat 2020 et voit déjà les effets de son action :

une baisse de la quantité d'énergie consommée. Nous sommes à Redon dans l'attente d'une action d'ampleur sur le sujet. L'envolée des prix des énergies va générer des dépenses considérables qui pourraient être atténuées si des actions de rénovation thermique globale des bâtiments les plus énergivores étaient rapidement entreprises.

L'article 3 du Pacte pour la transition insiste sur la nécessité de mener une politique de sobriété, d'efficacité

et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public. L'été caniculaire et l'envolée actuelle des tarifs des énergies, doivent nous encourager à réduire les consommations, énergétiques et en eau, des bâtiments municipaux. Nous sommes prêts à soutenir et à contribuer à un tel groupe projet sur le sujet pour avancer au plus vite et transformer cette crise en opportunité pour la Ville de Redon.

Des tarifs de location du Carré 9 prohibitifs

La nouvelle salle, entièrement reconstruite, a coûté 6 millions d'euros. A cela s'ajouteront des coûts de fonctionnement avec une charge annuelle estimée à 75 000 euros supportés par les finances de la ville. Cette nouvelle salle apportera un service qui n'était pas existant à Redon : une salle de concert capable d'accueillir un large public avec des prestations de qualité. Mais pour équilibrer ce budget, la décision est de louer ce nouvel équipement pour des séminaires et spectacles sur un large territoire. Cette orientation risque de laisser une moindre place aux usages par les redonnais, pour leurs associations ou leurs fêtes de famille. Pour un mariage, les

tarifs nous semblent très élevés, entre frais de location et recours à un traiteur professionnel rendu obligatoire : location journalière estimée à 1310 euros, contre 600 € pour l'ancienne salle. Pour les associations redonnaises, qui bénéficiaient auparavant d'une gratuité, il faudra désormais s'acquitter de 980 euros pour organiser une manifestation. Devant ce coût total important, financé sur l'argent public, et la nécessaire valorisation des activités culturelles du territoire, nous considérons que le Carré 9 **doit être accessible en priorité** aux habitants et aux organisations de Redon. Nous serons attentifs à ce que ce soit bien le cas.

Action sociale, la ville peut mieux faire

L'action sociale de la ville est perfectible en bien des domaines. En premier lieu, nous regrettons que l'orientation de l'action sociale ne fasse jamais l'objet de débats en commission, contrairement aux orientations des politiques urbanistiques et culturelles, régulièrement discutées en commissions. Des décisions majeures, comme l'attribution des aides exceptionnelles à des citoyens dans le besoin, ne sont pas décidées au CA du CCAS, mais par un nombre restreint d'élus et de fonctionnaires. La mairie a approuvé plusieurs plans d'action à destination des personnes âgées et des personnes handicapées, mais n'a pas respecté certains éléments essentiels de ces plans, en repoussant des travaux d'accessibilité de certains bâtiments publics notamment.

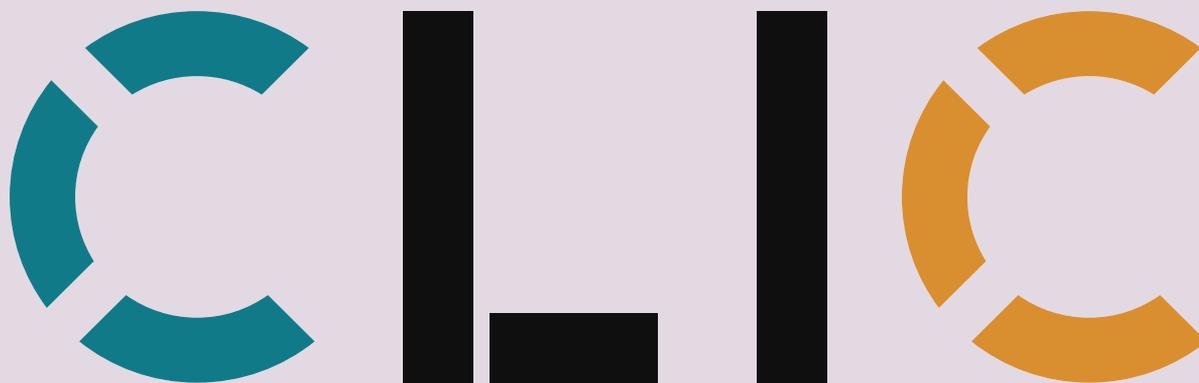
Initiatives du territoire

Le territoire est riche d'idées et de volontés pour créer les conditions d'un mieux vivre ensemble. Dernièrement, au travers d'un pacte de pouvoir de vivre, d'une sécurité sociale alimentaire ou d'un accès au foncier porté par des citoyens, les réflexions et initiatives sont nombreuses et motivantes. Faire davantage participer les citoyens en leur permettant d'irriguer les décisions municipales et communautaires est essentiel : à nous élus d'inventer les moyens de rendre ce dialogue possible.

Groupe Redon Demain :
Loïc L'Haridon, Édith Jacot, Gildas Brégain, Martine Évain, Thomas Maréchal, Nicolas Regis.

Pour nous contacter : Local de l'opposition au 26 rue Saint Michel, boîte aux lettres et permanences le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h30 à 12h. Adresse électronique : redondemain@laposte.net





Centre Local d'Information et de Coordination

Fragilisé par l'avancée en âge, la maladie et/ou le handicap, il n'est pas toujours aisé de savoir comment s'orienter dans un parcours d'accompagnement : par quoi commencer ?

Ai-je droit à des aides ? Auprès de qui ?

Chaque personne a un parcours singulier, des problématiques et des souhaits différents. Il n'existe pas de solution unique mais les réponses doivent être adaptées à chacun dans le respect de ses choix.

L'équipe du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) REDON Agglomération est au service des personnes de 60 ans et plus et des personnes en situation de handicap, ainsi que leurs proches pour les accompagner à chaque étape de ce parcours.

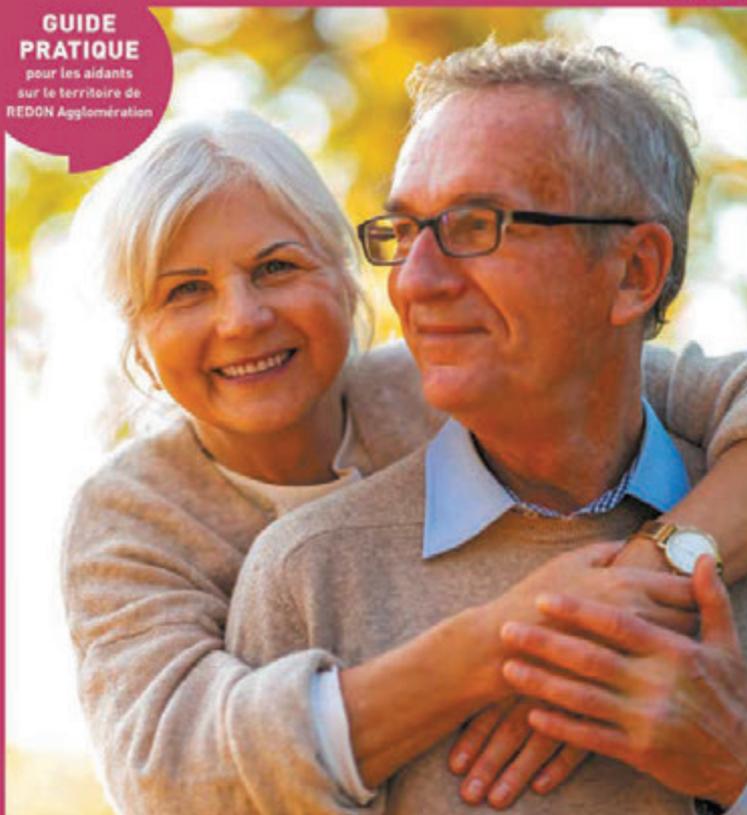
Les missions du CLIC :

- Informer et conseiller sur le maintien à domicile (aide et soins à domicile, portage de repas, téléassistance, adaptation du logement...), les structures d'accueil pour personnes âgées

PRENDRE SOIN DE SOI POUR PRENDRE SOIN DE L'AUTRE !

ÉDITION 2022

**GUIDE
PRATIQUE**
pour les aidants
sur le territoire de
REDON Agglomération



(accueil de jour, accueil temporaire, maisons de retraite...), l'accès aux droits (aides financières auprès des caisses de retraite, de l'APA...);

- Évaluer les besoins et accompagner la mise en œuvre de réponses adaptées ;
- Organiser un suivi quand la situation le nécessite.

L'accompagnement de personnes en situation de handicap

En partenariat avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Ille-et-Vilaine (ex-COTOREP), le CLIC propose un accueil de proximité des personnes en situation de handicap. Toute personne (enfant ou adulte) cherchant des informations ou souhaitant être accompagnée dans ses démarches peut faire appel au CLIC pour des demandes d'Allocation financière, d'orientation professionnelle, de carte prioritaire, l'orientation vers des organismes et/ou des structures, le parcours de scolarité ...

La préservation de la santé des retraités ...

Le CLIC coordonne la mise en place d'un programme d'actions de promotion de la santé à l'attention des retraités intitulé « À la retraite : cultivons notre bien-être ! ». Il propose différentes actions d'information et de prévention pour rester en forme (prévention des chutes, stimulation de la mémoire, adaptation de son logement, la sécurité routière ...).

... et des aidants

On compte 11 millions d'aidants en France et pour 62% d'entre eux en parallèle d'une activité scolaire ou professionnelle. Ce rôle d'aidant est primordial et est bien plus souvent assumé que résultant d'un véritable choix. Le guide « prendre soin de soi

À LA RETRAITE : CULTIVONS NOTRE BIEN-ÊTRE !



pour prendre soin de l'autre » recense les services disponibles sur le territoire de REDON Agglomération pour soutenir les aidants.

Ces guides sont consultables et téléchargeables sur le site :

www.redon-agglomeration.bzh ou en scannant le QR code ci-contre. Le CLIC de REDON Agglomération est un service gratuit pour les habitants. L'équipe est disponible pour toutes demandes d'informations du lundi au vendredi de 9h à 12h au 02 99 71 12 13 ou clic@redon-agglomeration.bzh Accueil physique sans rendez-vous du

lundi au vendredi de 9h à 12h au 3 rue Charles Sillard à Redon.



DU 03 AU 30 DÉCEMBRE

NOËL À REDON

LES CONTRÉES DE L'AVENT



SPECTACLES / JEUX / ANIMATIONS
MARCHÉS DE NOËL LES 11 & 18 DÉC.



Les Contrées
de l'Avent



Lever le rideau



Redon
VILLE DE
TERRE D'ÉMOTIONS